

Le Recherhagmière



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



*Photo de mariage d'Alexandre Vachon
et d'Éva Duford, grands-parents de Luc
Vachon*

Volume 22, numéro 3, octobre 2020

Table des matières

<i>Mot de la présidente M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux</i>	3
<i>De l'ancêtre Paul Vachon aux enfants d'Alexandre Vachon par Luc Vachon</i>	4
<i>Contrat de mariage de François Vachon et de Dorothee Fugère</i>	15
<i>Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon</i>	20
<i>Rapport du trésorier par Éric Pomerleau</i>	21
<i>Rassemblement 2020</i>	22
<i>Espace publicitaire</i>	22
<i>Conseil d'administration</i>	23



Avis de décès de Claude Vachon historien et fidèle collaborateur de notre bulletin

À la Maison Michel-Sarrazin, le 15 juillet 2020, est décédé monsieur Claude Vachon à l'âge de 76 ans. Il était le fils de feu dame Gilberte Pelchat et de feu monsieur Paul-Eugène Vachon. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil sa sœur Ginette et ses enfants Maude (Philippe Labrosse) et Constantin et ses petits-enfants : Renaud Labrosse et Maxence Labrosse; ainsi que cousins, cousines, autres parents, nombreux amis qui lui étaient chers et confrères d'études ainsi que la mère de ses enfants Lorraine Montreuil.



Mot de la présidente M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux

Bonjour à tous et à toutes!

Voici que l'automne est arrivé et que la pandémie se poursuit. La vingt-cinquième année d'existence de notre association qui vient de commencer à la suite de notre Rassemblement 2020 virtuel sera unique dans nos annales. La pandémie a bouleversé nos activités et a amené votre conseil d'administration à tenir son rassemblement sur la plateforme Zoom. Ce fut un défi très stimulant et une découverte pour plusieurs. Profitons de cette occasion pour parfaire nos connaissances et développer nos habiletés en matière de nouvelles technologies!

Notre rassemblement, sous sa forme virtuelle, a été un hommage à la Beauce, à Hervé Pomerleau et aux Pomerleau de Saint-Georges. La participation de l'historien Pierre C. Poulin a été particulièrement enrichissante puisque nous avons découvert un chercheur spécialisé dans l'histoire de la Beauce et curieux de la genèse du sentiment d'appartenance beauceron, auteur de la thèse *Paysages, territorialités et représentations : à la recherche de l'identité régionale beauceronne*, qui a généreusement partagé sa passion pour l'histoire des fils de Noël, les Pomerleau en Beauce. Il nous a fait connaître les conditions dans lesquelles il a rédigé l'histoire de la famille et de l'entreprise d'Hervé Pomerleau qu'il présente dans son ouvrage *Hervé Pomerleau : bâtisseur du Québec moderne* paru en 2016 aux éditions GID. Récit passionnant! Histoire de l'industrie de la construction, ici et ailleurs! Histoire de famille aussi!

Dans ce dernier numéro du *Copechagnière* de l'année 2020, vous trouverez tout à fait autre chose, une incursion dans les lignées des familles de Vachon qui, d'abord parties vers le Sud-ouest québécois, se sont implantées dans la région du Sud-est ontarien. C'est le cas de ma lignée qui m'a amenée à naître et à habiter pendant plus de vingt ans dans le quartier de la Côte de sable, aux abords du campus de l'Université d'Ottawa. C'est aussi celle de Luc Vachon qui nous propose un récit généalogique des plus intéressants qui présente les dix générations de sa lignée et précise les circonstances qui ont amené sa famille à vivre dans la Basse-Ville d'Ottawa.

Pour la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, elle vous est illustrée cette fois par le contrat de mariage en deuxième noces de François Vachon, le cinquième enfant de Vincent Vachon dit Laminé et de Louise Cadieux dite Courville. Le contrat nous informe du mariage de François à Dorothée Fugère, le 13 juin 1729. Cette chronique nous aura fait mieux connaître les filles et fils de la famille de notre ancêtre et leurs enfants. Nous en sommes maintenant aux générations qui ont suivi celle des bâtisseurs sur les terres de Beauport.

L'hiver est à nos portes et le confinement aussi. Bon courage à ceux et celles qui s'accommodent mal de cette situation. Nous comptons sur vous pour offrir, à l'occasion des fêtes, à vos frères et à vos sœurs ainsi qu'à vos enfants, la possibilité de découvrir leur association de famille. Offrez un abonnement à l'ADPV pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire en 2021.

Toujours fière et laborieuse!

!



De l'ancêtre Paul Vachon aux enfants d'Alexandre Vachon par Luc Vachon

Préambule

Ce récit généalogique se propose de suivre le colon français, l'ancêtre Paul Vachon (1630-1703), ainsi que ses descendants directs issus de ma lignée, au gré de leurs déplacements et de quelques-unes de leurs réalisations. Je présenterai les dates importantes de chacune des générations, incluant la naissance, le mariage et le décès avec les lieux ci-rattachant, je bonifierai humblement l'histoire de famille par celle de mes ancêtres ascendants jusqu'aux enfants d'Alexandre Vachon (1883-1967). Cette lignée est un peu particulière puisqu'elle résulte du déplacement d'une branche de la famille Vachon, qui comme quelques-unes, initialement partie vers le Sud-ouest québécois, s'est implantée graduellement dans la région du Sud-est ontarien.

Ce récit a été reconstitué au mieux de mes connaissances généalogiques et de mes recherches personnelles. Faute d'expérience en rédaction dans le domaine historique, je me limiterai le plus possible à la rigueur historique basée sur des faits et des documents de sources sûres.

Introduction

Sans aucun doute, la présence de Paul Vachon en Nouvelle-France est la conséquence d'une décision certainement déchirante pour l'époque, mais heureuse pour plusieurs centaines de descendants dont je fais partie. Quitter sa famille et ses amis pour un Nouveau Monde complètement inconnu, et à bâtir, au sens figuré comme au sens littéral, fut certainement le fruit d'une grande réflexion de sa part.

Encore aujourd'hui, il est difficile de s'imaginer les efforts nécessaires pour entreprendre une traversée intercontinentale sur un bateau à voile pour se retrouver sur une terre dite nouvelle. Les risques de maladies qui sont grands tant à bord qu'une fois rendu sur la terre ferme. La promesse d'une «vie meilleure» dans une lointaine colonie avec sa population, en développement certes, se conjugue aussi avec les premières nations déjà sur le territoire. Le climat y est rude, la nourriture y est limitée et les forêts vierges, mais aussi hostiles. Une chose est sûre, les repères habituels du colon français villageois de La Copechagnière ne sont certainement plus les mêmes à son arrivée ici. Il doit rapidement se constituer un abri pour survivre; s'alimenter convenablement et dormir dans un milieu qui n'est pas le sien, mais qui doit le devenir. Vient ensuite le besoin de sécuriser son environnement et d'être en contrôle, en arrêtant graduellement de subir les impacts du climat changeant, des éléments naturels, ainsi que des disputes territoriales, par exemple. Puis, ultimement, grandir en tant que citoyen en trouvant sa place et s'enraciner dans cette nouvelle société. Afin de la faire croître à son tour, et ce, pour le meilleur et pour le pire comme dit l'adage populaire.

1^{re} Génération

Paul Vachon est né vers 1630 et est originaire de La Copechagnière au Poitou¹. Il est le fils de Vincent Vachon et de Sapience Rabeau, elle-même née à La Copechagnière le 22- février 1599². Comme l'indique André Vachon : «Paul Vachon serait venu au Canada vers 1650, à l'âge de 20 ans. Une tradition familiale veut qu'il y soit arrivé avec quelques pièces d'or cousues dans la doublure de son manteau. Il épousa à Québec, le 22 octobre 1653, Marguerite Langlois, née à Beauport en 1639 (fille du pays), et ils eurent 12 enfants. Maçon de métier, Paul Vachon se vit confier en 1654, en compagnie de Mathurin Roy, la construction de la chapelle et de la salle des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont la première pierre fut posée par le gouverneur général Jean de Lauson, le 15 octobre 1654»³. Après ce projet manuel et physique, il s'opère rapidement une transformation professionnelle basée, de toute évidence, sur ses qualités de communicateur et de rédacteur issues d'une éducation supérieure. Il gagne la confiance des gens autour de lui, mais aussi de gens influents de la société civile et du clergé, qui l'aideront à se tailler un avenir. Ainsi, selon la même source, il rédige des documents notariés dès 1655. Puis en 1659, il est notaire de Beauport avec déjà le rôle de procureur fiscal de Lirec et de l'île d'Orléans. C'est le premier notaire de l'île. Quelque temps après, il devient greffier des seigneuries de Beauport et de Notre-Dame-des-Anges. Même Mgr de Laval lui fait confiance pour ses seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans. Pour mettre en contexte, il y avait 172 habitants à Beauport en 1666⁴ et 1 156 habitants à l'île d'Orléans en 1680.⁵

Les recherches nous apprennent que l'étude du notaire Paul Vachon comprend environ quinze-cents (1 500) actes dont le dernier porte la date du 2 novembre «1693»⁶. «En 1666, il avait un « domestique engagé », Michel Aubin, âgé de 22 ans, occupé vraisemblablement aux travaux de la ferme; en 1667, Vachon possédait 7 bêtes à cornes et 20 arpents en valeur; en 1681, il avait encore un domestique, Pierre, âgé de 61 ans, et possédait 2 fusils, 1 pistolet, 13 bêtes à cornes et 35 arpents en valeur. Outre sa terre de Beauport, il en avait une autre, de quatre arpents, à l'île d'Orléans, qui était exploitée par un fermier»⁷, qui répondait au nom de Thomas Le Sueur⁸.

Marguerite quant à elle, à cause de sa charge familiale importante et des déplacements fréquents associés à l'occupation de son conjoint, meurt à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Québec le 24 septembre 1697. Près de 6 ans plus tard, au même hôpital, Paul meurt à son tour de l'épidémie de la petite

¹ Vachon, André, « VACHON, PAUL (mort en 1703) », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 31 août 2020. http://www.biographi.ca/fr/bio/vachon_paul_1703_2F.html

² Selon la *Table alphabétique des baptêmes de La Copechagnière depuis 1593 – 1704*, AC072, Archives départementales de la Vendée, France.

³ Vachon, André, « VACHON, PAUL (mort en 1703) », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 31 août 2020. http://www.biographi.ca/fr/bio/vachon_paul_1703_2F.html

⁴ Inventaire et analyse su site patrimonial déclaré de Beauport, Rapport sectoriel – Synthèse historique, Bergeron Gagnon Inc., 2018, 117.

⁵ Landry, Y. & Bates, R. (1992). Population et reproduction sociale à l'Île d'Orléans aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45 (3), 403–413. <https://doi.org/10.7202/304992ar>

⁶ Dictionnaire National des Canadiens-Français, 1608-1760, Tome III, Partie historique (A à Z), Montréal, Institut Généalogique Drouin, (1979), 1921-1923/1974.

⁷ Vachon, André, « VACHON, PAUL (mort en 1703) », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 31 août 2020. http://www.biographi.ca/fr/bio/vachon_paul_1703_2F.html

⁸ Dictionnaire National des Canadiens-Français, 1608-1760, Tome III, Partie historique (A à Z), Montréal, Institut Généalogique Drouin, (1979). Page 1921 à 1923/1974 p.

vérole, le 24 juin 1703⁹. Les naissances de leurs enfants ont été enregistrées à Québec ou à Beauport. La grande majorité de ceux-ci y sont restés toute leur vie, sauf pour l'aîné Paul. Il quitte pour Cap-de-la-Madeleine. Vers l'âge de 38 ans, il devint le curé résidant de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine-du-Cap, dans la Seigneurie du Cap-de-la-Madeleine.¹⁰

2^e Génération

Noël Vachon dit Pamerlaux, troisième fils de Paul et septième d'une famille de 12 enfants, né le 12 janvier 1669, se marie à Monique Giroux à l'église de la Nativité-de-Notre-Dame, à Beauport, le 24 octobre 1695.¹¹ Il meurt lui aussi de la pandémie de la petite vérole à l'Hôpital Hôtel-Dieu le 12 août 1699¹². Il n'avait que 30 ans.

3^e Génération

De cette union, son seul fils **Noël Vachon** dit Pomerleau ou Pamerlaux naît le 5 août 1696 à Beauport.¹³ Orphelin de son père, dès l'âge de 3 ans, la descendance reposera sur lui pour la suite. La mort frappe à nouveau. Ses deux jeunes sœurs atteintes toutes deux de la petite vérole meurent en 1718. Veuve et endeuillée de ses filles, Monique (Giroux) garde le cap. Indubitablement, il s'agit d'une maladie agressive et d'une grande cruauté.

Noël, le seul enfant restant, unit son destin à Marie-Jeanne Bélanger, elle aussi de Beauport le 13 janvier 1719 à l'église de La Nativité-de-Notre-Dame¹⁴. Mes recherches m'ont permis de confirmer que sa mère Monique a heureusement pu assister au mariage de son fils.¹⁵ Elle décède le 2 mars 1727. Son fils meurt le 13 mars 1762 à Saint-Joseph-de-Beauce.

4^e Génération

Paul Vachon dit Pomerleau, Pamerlot ou Pamerleau naît à Beauport de l'union précédente en 26 juin 1726¹⁶, mais sa vie est de courte durée. Il se marie par contrat du Notaire Barolet le 28 juin 1749¹⁷, deux jours après son 23^e anniversaire de naissance à Marie-Anne Doyon née à Château-Richer. Tous les enfants du couple Vachon-Doyon sont nés à St-Joseph de Beauce de 1752 à 1761. Malheureusement, le paternel meurt avant d'avoir pu voir naître le dernier de ses enfants. Il décède à l'âge de 34 ans à Saint-Joseph-de-Beauce le 26 juin 1760. Marie-Anne-Doyon se remarie avec Nicolas Lacaille dit Aubert à Saint-Joseph-de-Beauce à l'été 1762.¹⁸ Selon toute vraisemblance, c'est à ce dernier que revient le titre «d'explorateur» du Sud-ouest du Québec. Il quitte St-Joseph quelque temps après la naissance de son deuxième fils Lacaille dit Aubert vers 1766. Au moins

⁹ Vachon, André, « VACHON, PAUL (mort en 1703) », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 31 août 2020. http://www.biographi.ca/fr/bio/vachon_paul_1703_2F.html

¹⁰ Ibid

¹¹ Jetté, René, Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (1983), 1105/1176.

¹² Ibid

¹³ Ibid

¹⁴ Ibid

¹⁵ Acte de mariage entre Noël Vachon et Marie-Jeanne Bélanger inscrit au presbytère de Beauport (paroisse Notre-Dame de Québec, QC. Institut généalogique Drouin, GénéalogieQuebec.com

¹⁶ Jetté, René, Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (1983), 1105/1176.

¹⁷ Dictionnaire National des Canadiens-Français 1608-1760, Tome II, Partie généalogique (L À Z), Montréal, Institut Drouin, 1979.

¹⁸ Ibid

quatre de ses enfants Vachon par alliance se marient entre 1787 et 1788, à Pointe-Claire, à Vaudreuil et à Oka. Même Marie-Anne n’y retourne pas à son décès. Elle est inhumée à Oka le 6 février 1796. Malheureusement, mes recherches ne m’ont pas permis de connaître le contexte ou la raison de ce déplacement important.

5^e Génération

Malgré la courte relation Vachon-Doyon, elle donne naissance tout de même à sept enfants. Le fils aîné **Jean-Baptiste Vachon** naît à St-Joseph de Beauce le 8 janvier 1757, qui devient rapidement orphelin de son père à l’âge de 3 ans. Trente ans plus tard, en 1787, il s’unit à Marie-Suzanne Besner (Beyenest) dit Pretaboire, une fille de Les Cèdres, à St-Joseph de Soulanges, à l’église de Saint-Michel de Vaudreuil. Les deux finissent leur vie à Sainte-Madeleine-de-Rigaud, comté Vaudreuil, lui le 6 juin 1811 et elle le 12 octobre 1846. Il est légitime de croire qu’il était agriculteur avant sa mort, puisque dans l’acte de sépulture de son mari, elle se dit elle-même «agriculteur de cette paroisse». ¹⁹

6^e Génération

Dans leur périple, ils donnent naissance à **Jean-Baptiste Vachon** (comme le nom de son père) à Oka, Comté de Deux-Montagnes, le 21 avril 1792. A son tour il s’engage formellement avec Marie-Joseph Leduc à l’église Sainte-Madeleine de Rigaud, le 26 février 1816. Aux mariages de son fils Joseph en 1844 et de sa fille Joseph Leduc en 1853, il se dit cultivateur.

7^e Génération

Joseph Vachon naît de cette union en le 29 décembre 1821 et se marie, à la même église de Rigaud que son père, avec sa douce Hypolite (Apolline) Bénard le 10 septembre 1844. Il meurt veuf à l’hospice du Sacré-Cœur, Saint-André-Avellin, sous les soins des Sœurs de la Providence le 29 décembre en 1897.

8^e Génération

Selon les sources consultées, dès 1845 ou 1846, **Joseph Vachon** voit le jour à Sainte-Marthe. Il unit successivement sa destinée à deux femmes; Sophie Laviolette le 25 septembre 1873²⁰, puis à Céline Lortie le 28 janvier 1893. Dans les deux cas, les mariages ont lieu à l’église de St-Victor d’Alfred, village situé dans le Sud-est ontarien. La première conjointe lui donne sept enfants et la deuxième lui en donne quatre. Une famille nombreuse pour un cultivateur est une bonne chose pour le travail de la terre et pour la pérennité, ne disait-on pas? Malgré le fait de ne savoir ni lire et ni écrire²¹, un changement d’occupation est observé en 1911. Ainsi, sur le certificat de mariage d’un de ses fils, il se dit marchand. Il meurt dix ans plus tard à St-Victor d’Alfred, ON, le 14 juin 1921.

9^e Génération

De cette première union naît **Alexandre Vachon** le 4 mai 1883 à St-Victor d’Alfred, ON. Quelques semaines après avoir atteint l’âge de 7 ans, il devient orphelin de sa mère Sophie, comme ses six autres frères et sœurs. Sa grande sœur Élisabeth, 5 ans plus âgée que lui, aurait pris soin de lui comme une mère. Comme vous le verrez tout au long du présent récit, ce lien affectif particulier perdura et les suivra toute leur vie durant. Puis en 1901 alors âgé de 17 ans, on apprend qu’il est

¹⁹ Acte de sépulture de Jean-Baptiste Vachon inscrit aux registres au Greffe de Montréal, Rigaud, (paroisse Ste-Madeleine, Vaudreuil, QC. Institut généalogique Drouin, GénéalogieQuebec.com

²⁰ Selon le registre de l’état civil du mariage de Joseph Vachon et de Sophie Laviolette le 1873-09-15 d’Alfred, Comté de Prescott-Russell, ON.

²¹ Recensement du Canada de 1891, District de Prescott, Alfred, ON. Numéro d’item: 2479132.

étudiant et le seul au domicile familial à savoir parler l'Anglais²². Un atout essentiel pour la suite de sa profession.



Puis à 28 ans, commis marchand aguerri dans cette région du Sud-Est ontarien, il prend en justes noces Éva Duford de Russell. Celle-ci est alors âgée de 16 ans. Curieusement, selon un document trouvé lors de mes recherches en lien avec ce mariage, mais de source inconnue, il y est inscrit qu'il a 27 ans et qu'elle a 18 ans.

Le père de la mariée, Henri Duford était propriétaire hôtelier du Russell House, rebaptisé plus tard le Palace Hotel, situé sur la rue Mill à Russell.²³ À la fin du 19^e siècle, les auberges et les hôtels étaient parmi les seuls endroits où les voyageurs, américains et ontariens souvent d'Ottawa, et les vendeurs itinérants pouvaient se restaurer et faire du commerce. Ces déplacements faits à pied ou en charrette à chevaux au début ont graduellement été remplacés par l'arrivée du train de passagers géré par le New York Central qui offrait la liaison État de New York et Ottawa.

Certains hôteliers ont su alors s'adapter en offrant le service de navette depuis la gare de train de Russell, et aussi, en proposant la location de charrette à chevaux aux vendeurs «étrangers» pour qu'ils puissent offrir leurs produits aux villageois éloignés du chemin de fer.²⁴ Il est raisonnable de penser qu'Alexandre a pu utiliser certaines de ces pratiques pendant quelques années.

Éva avant son mariage, avec son parcours scolaire limité, travaillait à l'hôtel comme «waitress» (serveuse) avec sa demi-sœur.²⁵ C'est ce qui lui a permis, selon toute vraisemblance, de faire la rencontre de son futur mari Alexandre. Car, selon la même source, le statut d'Éva est inscrit comme la fille de «Henry» et celui d'Alexandre comme «lodger» (locataire ou pensionnaire), comme trois autres individus d'ailleurs. Le mariage d'Éva et Alexandre est célébré à l'église de la paroisse St-Jacques d'Embrun dans le comté de Russell, ON, le 2 octobre 1911²⁶.

²² Recensement du Canada de 1901, District de Prescott, Alfred, ON. Numéro d'item: 3528192.

²³ Stanley, Wendell. From Swamp and Shanty, 1827-1987, Runge Press Limited, Ottawa, ON, (1987), 62-66/173.

²⁴ Ibid

²⁵ Recensement du Canada de 1911, District de Russell, ON. Numéro d'item: 5139803.

²⁶ Registre paroissial de 1911 d'Embrun, Saint-Jacques, ON.

**Photo de mariage
d'Alexandre Vachon et d'Éva Duford
le 2 octobre 1911**
photographe inconnu,
(Collection privée – reproduction et rediffusion interdite)



**Signature du couple sur l'acte du
mariage (1911)**
(Collection privée – reproduction et rediffusion interdite)



**Russell House, Russell, ON
(c. 1890-1925)**
photographe inconnu,
*Photo gracieusement fournie par M. Keith Boyd
Museum gérée par le Russell Historical Society,
Russell, ON.*
(Droit d'auteur - reproduction et rediffusion interdite
sans l'accord du Russell Historical Society)

Sur la photo ci-haut à l'extrémité droite du bâtiment, on aperçoit l'accès à l'écurie située dans la cour arrière. Une publicité dans le journal de l'époque y vantait la qualité des soins et de la nourriture offerte aux chevaux des clients. La propriété de l'hôtel resta aux mains d'Henri son beau-

père pendant 40 ans jusqu'en 1944.²⁷ Et ce, malgré le fait qu'au recensement du Canada de 1921, la famille élargie Duford y est inscrite comme résidante de la Basse-Ville d'Ottawa²⁸.

Pour mettre en contexte l'occupation des lieux d'une portion de la Basse-Ville, vers le milieu du 19^e siècle, je cite : «Alors que le quartier de la Haute-Ville était prisé par les gens aisés et majoritairement anglo-saxons, la Basse-Ville était habitée par les immigrants [Irlandais] ainsi que les Canadiens français qui venaient travailler à la construction du canal Rideau [par le lieutenant-colonel John By de 1826 à 1832]. Avant de devenir une rue, l'avenue King Edward [de la Basse-Ville] était un égout, le « By Wash », qui servait à évacuer les déchets du marché By vers la rivière des Outaouais... lorsqu'elle est devenue pavée, était l'une des rues les plus pittoresques d'Ottawa, toute bordée d'arbres.»²⁹

Revenons au couple Vachon-Duford. Alexandre, étant habitué de se déplacer pour ses affaires dans le Sud-Est ontarien, décide de déposer ses valises dans la Basse-Ville d'Ottawa en 1915³⁰, pour y vivre et poursuivre l'établissement de leur famille. Alexandre maintient son occupation de vendeur itinérant, et elle, mère au foyer avec leur premier enfant Fernande. Au plus tard en 1918, il est inscrit comme travailleur chez Provost & Allard Co.³¹, un grossiste en alimentation, en quincaillerie et en produits domestiques variés.

Située au coin des rues Sussex et Murray à Ottawa, voici ce que l'on disait de l'entreprise en 1905 : cette information est de source inconnue, mais plausible: «... avec une population de soixante-dix mille habitants, cette ville est devenue un des plus grands centres industriels du Dominion. Appréciant la croissance phénoménale de leur ville et se rendant compte du besoin qu'elle avait d'une épicerie moderne suivant le progrès, MM Provost et Allard, ont établi une maison d'épicerie en gros». En poursuivant, «que le succès de cette maison est un exemple de ce que l'honnêteté, l'esprit d'entreprise, et la persévérance dans ce grand pays qu'est notre Canada. Il devrait aussi servir de stimulant pour le jeune homme qui se tient derrière le comptoir et lui donner l'ambition d'arriver au sommet de l'échelle».

Alexandre y garde l'occupation de vendeur itinérant, et devient vendeur de commerce de 1919 à 1923.³²

²⁷ Stanley, Wendell. *From Swamp and Shanty, 1827-1987*, Runge Press Limited, Ottawa, ON, (1987), 62-66/173.

²⁸ La Basse-Ville d'Ottawa est un des quartiers le plus ancien de la ville d'Ottawa en Ontario. Le quartier est délimité par la rue Rideau au sud, la rivière des Outaouais, à l'ouest et au nord et la rivière Rideau à l'est. Il comprend la zone commerciale du marché By dans la partie sud-ouest; le reste du quartier est principalement résidentiel.

²⁹ Montpetit, Jhade (avec la collaboration de Mark Farine, professeur et guide historique), *La petite histoire méconnue du quartier de la Basse-Ville est d'Ottawa*, ICI-Première, Radio-Canada, Publié le 27 juillet 2019.

³⁰ Annuaire imprimé d'Ottawa, *Might Ottawa Directory* de 1915, Archive de la ville d'Ottawa. Les Archives de la ville d'Ottawa m'ont confirmé qu'en 1915 le nom d'Alexandre Vachon apparaissait pour la première fois dans le répertoire de la ville d'Ottawa.

³¹ *Annuaire* imprimés d'Ottawa, *Might Ottawa Directory* allant de 1915 à 1925, sauf exception pour les années 1917 et 1924, car non disponibles, Archive de la ville d'Ottawa, ON.

³² *Ibid*

Ne croyez pas a tort

—que, du fait que nous annonçons notre maison comme "MAISON d'ÉPICERIE en GROS," nous appartenons à la classe d'épiciers du bon vieux temps qui vendaient uniquement du Porc, de la Farine, du Vinaigre, des Conserves, etc.

Nous Sommes des

Épiciers Modernes

et, outre les lignes énumérées plus haut, nous **IMPORTONS** et **VENDONS** tous les divers articles d'Épicerie, tels que

<p style="text-align: center;"><small>AGENTS POUR</small></p> <p style="text-align: center;"><i>La Vente en Gros du</i></p> <p style="text-align: center;">The "Salada"</p>	Parfums Savons de Toilette Peignes Épingles à Cheveux Porte-Monnaie Pipes Bagues à Tabac Épingles Aiguilles Fil Lacets de Chaussures Brosses à Habits Brosses à Dents Brosses à Cheveux Remèdes Patentés Etc. etc.	Sacs en Papier Ficelle Cannes à Pêche Hameçons Papier d'Emballage Papier pour Ecrire Encre Colle Cahiers de Brouillon Cahiers d'écriture et Livres de Comptes Plumes Ardoises Crayons Gomme à Effacer Etc. etc.
--	---	--

PROVOST & ALLARD

Bureau : 12 rue York. Magasin : 12 rue York, 22, 24 rue Clarence. Magasin Bâtiment : 22 rue Clarence.

Ottawa, Canada.

**Annonce publicitaire pleine page de Provost & Allard
publiée dans *Le Prix Courant* de 1905, Québec (page 21)**

Pendant tout ce temps, il maintient ainsi ses racines dans la Basse-Ville pour fonder sa famille. Installé à Ottawa sur la rue York (1915), puis sur la rue Friel (1918), puis sur la rue Augusta (1919), pour finalement se fixer sur la rue St-Joseph (c.1924-1925)³³. La maison de construction très modeste (bâtie avant 1886³⁴) était située dans un quartier principalement composé d'ouvriers (bouchers, travailleurs, conducteurs, imprimeurs, charpentiers, maçons, etc.).

C'est dans cette maison qu'a grandi la famille d'Alexandre avec sa sœur Élisabeth restée veuve. Toute sa vie, elle a su prendre soins de ses frères, de ses sœurs, de ses cousins, de ses cousines et de ses neveux et nièces.

³³ Ibid

³⁴ Annuaires imprimés d'Ottawa, Might Ottawa Directory de 1886, Archive de la ville d'Ottawa. L'inscription de la maison y est, mais sous le nom du propriétaire de l'époque (Napoléon Goulet), 69/402.

10^e Génération

Le couple Vachon-Duford donne naissance à quatorze enfants, dont deux décédés avant l'âge de deux ans (Paul-Émile et Lilianne Pauline). Tous sont nés à Ottawa entre 1914 et 1935.

Noms des enfants d'Alexandre Vachon et d'Éva Duford (10 ^e Génération)	Date de naissance (année-mois-jour)
Fernande	1914-04-07
Rolland	1917-03-02
Madeleine	1918-10-06
Joseph Eugène Paul-Émile Antoine	1919-11-25
Marie Lilianne Pauline	1921-06-07
Joseph Louis Jean-Paul	1923-03-04
Georges	1924-10-19
Marie Thérèse Pauline	1926-07-25
Joseph René Charles-Henri	1927-12-25
Marie Annette Hélène Françoise	1929-07-06
Marie Gisèle Gertrude Hélène	1930-07-09
Marie Lucienne Pierrette Lucille	1931-12-05
Joseph Bernard Robert	1935-08-10
Joseph Ernest Jacques	1935-08-10



Photo de famille Vachon en 1930

photographe et lieu inconnus

(Collection privée - reproduction et rediffusion interdite).

Debout derrière : Rolland, Fernande et Madeleine.

À l'avant-plan : Georges, Charles-Henri, Françoise, Alexandre, Pauline, Éva, Hélène et Jean-Paul (debout).



**Éva Duford et Alexandre Vachon
(c. 1952)**

photographe Studio Champlain Marcil, Ottawa
(Collection privée - reproduction et rediffusion interdite)

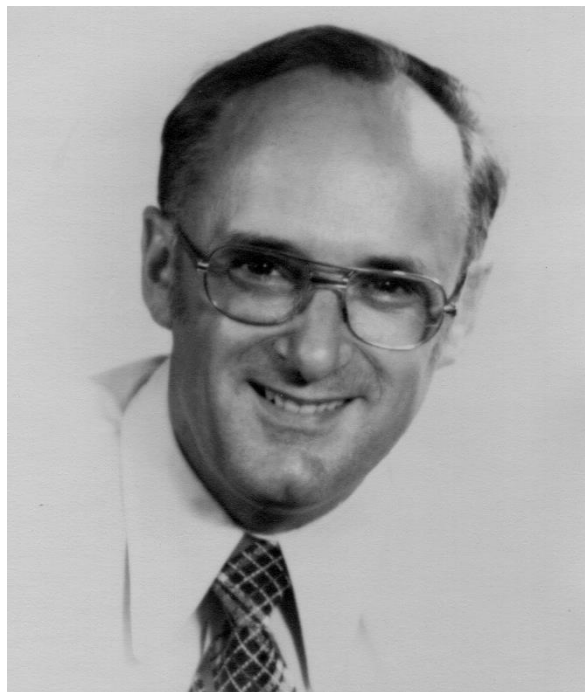
Charles-Henri Vachon a habité la maison paternelle à son tour, avec toute sa famille, de 1953 jusqu'à 1968. Il la loua par la suite jusqu'à ce qu'une expropriation municipale, à son tour en prit ultimement possession à la fin de 1969. La valeur de la transaction : 21 190\$, terrain et bâtiment inclus. Préalablement à cette finalité brutale, une entente père-fils prévoyait le paiement de l'hypothèque restante en conservant des appartements distincts et sans frais pour ses parents vieillissants et sa tante Élizabeth sœur d'Alexandre jusqu'à leurs décès.

Toutefois, probablement faute de sous et un brin de procrastination, le paternel avait oublié de souligner à son fils que le paiement du capital hypothécaire avait été suspendu et que seuls les intérêts sur la dette étaient versés. Après avoir éclairci la situation et refait les calculs nécessaires, Charles-Henri finit par honorer ses obligations avec en plus une charge familiale en devenir de six enfants. Puis un bon jour, une fois la maison totalement payée, il réalise que le titre de propriété était encore au nom de son père. Le paternel avait omis de procéder au changement de titre de propriété. Une erreur de cette nature est facile à corriger, mais nous sommes à ce moment après le 1967-08-18 et le paternel n'est plus disponible pour signer les dits papiers. Il est décédé. Pour remédier à la situation, Charles-Henri a dû obtenir l'accord écrit de ses frères et sœurs, sans exception, pour permettre le transfert du titre immobilier. Une entente cruciale qui fut acceptée sans contestation. Un seul refus aurait forcé le partage de la vente de la maison à titre de patrimoine familial d'Alexandre.

Charles-Henri Vachon (c. 1976)

photographe (probable) Studio Henrichon,
Trois-Rivières, QC

(Collection privée - reproduction et rediffusion interdite)



Petit retour en arrière : «Au tournant des années 1960 [à l’aube du centenaire de la Confédération canadienne] le gouvernement fédéral met en place un important projet d’embellissement de la capitale nationale. Ce projet, qui avait pour but d’améliorer l’image d’Ottawa, a eu des répercussions sur plusieurs quartiers. Située à deux pas des édifices du Parlement, la Basse-Ville, véritable bastion francophone, est l’objet d’une vaste entreprise de revitalisation urbaine visant à éradiquer ses nombreux taudis, tout en facilitant la circulation sur les artères principales du quartier.»³⁵

C’est le 21 mars 1966 que le Conseil de ville d’Ottawa approuve pour l’est de la Basse-Ville, où se trouve le principal quartier francophone de la capitale, le plus vaste projet de rénovation urbaine jamais entrepris au Canada. Elle présente ce projet d’urbanisme aux citoyens comme un de «modernisation et d’embellissement du centre-ville d’Ottawa et une nécessité au nom de la salubrité». ³⁶ Il en aura finalement résulté une expropriation massive qui a touché 1 400 familles³⁷ ouvrières sur la période allant principalement de 1967 à 1970. Pour notre famille, C’est un nouveau point de départ créé, une autre aventure familiale débute ailleurs.

Luc Vachon (de la 11^e Génération)

Saint-Jean-sur-Richelieu

³⁵ Thibeault, R. (2017). La communauté francophone de la Basse-Ville au lendemain de la gentrification. In Gilbert A., Cardinal, L., Bock, M., Hotte, L., & Charbonneau, F., Ottawa, lieu de vie français (pp. 87-116). Les Presses de l’Université d’Ottawa. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt1x76dxv.5>

³⁶ Gilbert, A., Benali, K. & Ramirez, C. (2013). Le Droit et la rénovation de la Basse-Ville d’Ottawa : les balbutiements d’un journalisme engagé dans le dossier de l’aménagement urbain. *Francophonies d’Amérique*, (35), 117–139. <https://doi.org/10.7202/1026409ar>

³⁷ La Basse-Ville au temps des expropriations - Vie française dans la capitale - Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) et l’Université Ottawa. http://www.viefrancaisecapitale.ca/espace/la_basse_ville_au_temps_des_expropriations-fra

Contrat de mariage de François Vachon et de Dorothée Fugère

François Vachon, le cinquième enfant de Vincent Vachon dit Laminée et de Louise Cadieux dit Courville, a épousé en deuxième noces Dorothée Fugère le 13 juin 1729 à Beauport. Son contrat de mariage fut rédigé la veille.

12 juin 1729

Comtrat de mariage entre Francois Vachon et dorothé fuger

Noël Duprac le 12 Juin 1729.

Pardevant Le Notaire des Seigneurie de beauport notre Dame des anges et de St. gabriel et Scilery SoubSigné Residant audit beauport Et temoins cy bas nommé furent preSent En leur personne le Sr. louy vachon habitant demeurant audit beauport le quelle Stipulant En Cette partyes pour Marie dorotés filles de pierre fuger et Magdelainne vergeuille Ses pere et mere par pouvoir Ecrite dudit pierre fuger et magdelainne vergeuille En date du (blanc) la dites Marie doretés fuger a ce preSent Et de Son Consentement d'unne part, françois vachon veuff de deffunctes Margueritte giroux vivant Sa femme auSSy a ce preSent et de Son consente ment pour lui Et En Son nom d'autre Part Les quelles partyes de leur bongréé Et volontés En la preSence Et du ConSentement de leur parant et amie depart Et d'autre, SCavoir dela part dudit françoy vachon future Epoux de noel giroux Son beaufreere Jean duprac beaux frere de pierre menard CouSin Et dela part dela dites Marie dorotés fuger future EpouSe de louy vachon Son CouSin Stipulant pour Elle Angelique landry Sa CouSinne de vincent provost et agneSe veSina Ses amie, ont Estés faite les traités Et promeSSe de Mariage quy En Suive; CeSt aSçavoire le dit françoy vachon Et Marie dorotés fuger future Epoux Se Sont promy Et promet prendre l'un Et l'autre par non Et loy de Mariage Et ledit mariage faire Et SolemniSer Enface de notre mere Stes. EgliSe Catholique appoStolique Et Romainne le pluStoSt que faire ce pourra Et qu'il Sera deliberé Entre Eux leurs dis parant et amie Sy Dieu Et notre dites Mere Stes. EgliSe accorde Et JconSentes pour Estre un Et Communt En tous bien meuble acquet Et Conquet im meuble Suivant la Coutume de pary Sans Estre neanmoin tenue des dette hipoteque l'un de l'autre faite Et Créé auparavant leur future mariage, Sy au Cunne ilia Elle Seront payer Et acquités par Celuy ou Celle de quy Elle procederont Et Sur Son bien * *Se prendront les dis future Epoux avec Tous leurs bien et droit a Eux appartenant Escheu Et a Echoir Et En Consideration de ce En faveur duquel future mariage et pour Jceluy parvenir la dites future EpouSe porte Et amie En la future Communautés la Somme de Cent trente deux livre En harde Et linges Estimé a la miable Entre les parant Et amie dont En Entrera En la future

(2)

Communautés la Somme de Cinquantes Deux livre Et les quatre vingt livre Restantes luy Sortiront nature depropre a Elle et auSiens de Son CoSté Et ligne Et Ceux dudit future Epoux En Sa part dJnvantaire lors qu'elle En Sera faites et Ses Convantions matrimoniale portés dans Son Contract le toutes Entrera En leur future Communautés Et auSSy Son Convenue Entre les parans et amie que les Enfans progréé dupremier mariage du dit future Epoux Seron noury

Elevé Entretien au depens de leur Communautés Jusque Sa lage de dix huit ans En travaillant Selon leurs force Et Industrie au depent de leur bien Sans En payer au Cunne Retribution ny Salaire; Et pour la bonne amitier que ledit future Epoux apour la dites future EpouSe Et pour luy * *En donner des marque Certainne aider aporter les Joix de Menage luy a faite Et faite par Ses preSentes Pareille Dont Et advantage Comme le moins prenant de Ses Enfans peut avoir En Sa SucceSSions future a Ledit des Segonde Noce Et a la Coutume de pary pour ce acceptant a la future EpouSe Jou•re faire Et dispoSer Comme de Ses propre Et acquet Et pour faire JnSinuer les preSentes par toutes ou il appartiendra d'ans les quatre mois de L'ordonnance ont faite Et Constitués leur procureure generale Et Speciale le porteur des preSentes auxquelles il Donne pouvoir de ce Et dans Requerire acte; le future Epoux a doué Et doux la dite future EpouSe du doua•re Coutumier ou dela Somme de Cinq Cent livre de doua•re prefix pour unne foix payer au chois de la dite future EpouSe Sy toSt que doua•re aura lieux le preciput Sera Egalle Et reciproque a Esté Reglée Entre les parans Et amie a la Somme de deux Cent Cinquantes livre apprendre par le Survivant Sur la maSSe des bien quy CompoSeront leur future Communautés hors de part Et Sans Criée En meuble ou En denier Comptant au chois du Survivant Sera permie alors ala dites future EpouSe advenant la diSSolution de leur future Communautés renoncer a Jcelle Sy bon luy Semble Et Dempporter franche ment Et quittement ce quil Justifira avoir apportés avec Son dit future Epoux Et mie En Jcelle

(3)

Ses habit linges Et harde a Son uSage avec Son lite telle quy Se trouvera alors avec Ses douaire et preciput cy deSSus Reglé Et toutes cependant Et Constament leur future Mariage quy luy Sera advenue Et Eschue par SucceSSions donations ou autrement Sans qu'il Soit obligés au Cunne dettes hipoteque de leur future Communautés En Core bien quelle y fut obligé ou Comdamné au quelle Cas Elle aura Son hipoteque pourson Recours Sur les bien dudit future Epoux qu'il a des apreSent chargŽ Et hipotequŽ Et le future Epoux Ses harde Et linges a Son usage Et le lite Conjointement Comme la future EpouSe Car le toute a Esté accordé Entre les parant Et amie Promettant &c obligent &c Renoncent &c faites Et paSSé audit beauport apreSt midy En la MaiSon du Sr. louy vachon le 12e. Jour de Juin 1729 En preSence derenŽ toupin Et depierre maillou temoins demeu rant audit beauport quy ont avec la dites future EpouSe louy vachon Jeanduprac Et nous notaire Signé Et ont ledit future Epoux noel giroux pierre menard rené toupin et autres Sus nommé Declaré ne Scavoire Signe dece En quy lecture faite Suivant L'ordonnance

dorothe fougerre (Sign.) Louy vachon (Sign.)

Jean Duprac (Sign.)

germain maroux (Sign.) p maillou (Sign.)

On remarque que François Vachon n'a pas signé, déclarant ne s'avoir signé, comme lors de son premier contrat de mariage entre Marguerite Giroux et lui même.

On note aussi la signature de la mariée (dorothe fougerre) est différente de celle du contrat.

La transcription de ce contrat qui suit n'engage en rien la responsabilité de l'association. L'original de ce document a été numérisé par le BANQ.

Communauté de la somme de deux mille deux cent
 de les quatre mille deux cent. Les autres qui sortent nature
 de prose a été et autres de son côté et que le
 de la future épouse en la part de son côté, lors quelle
 en son fait et les conventions matrimoniales sont
 dans son contrat le tout en vertu de son futur
 Com munauté et que son conjoint, entre les parents
 et amis que les enfants propres du premier mariage et
 des futures, pour le tout avoir et les autres au
 de son de la Communauté et jusqu'à la fin de l'existence
 de son conjoint, et tout sans force et industrie
 au profit de son conjoint en son ou de son conjoint
 et de son conjoint, et pour la bonne amitié que a été faite
 en demeurant pour la future épouse et pour son
 de mariage certain pour les parents, le mariage lui a été et
 faite par les parents et amitiés, dont et avantage
 comme le moins possible de les enfants peut avoir
 en la succession future, et ledit de l'ordonnance et
 a la coutume de par pour ce acceptant a la future
 et sous l'ordre, et de disposer comme de son
 propre et acquit et pour faire l'insinuation pres et
 pour toutes ou il appartenait dans les quatre mois
 de l'ordonnance sous faite et conclues les
 procureurs, générale et spéciale, le porteur des
 présentes, lequel il a une provision de ce et deux
 leguier, acte, la future épouse a été et deux
 la dite somme épouse du douaire, contenance ou de la
 somme de cinq cent livre, de douaire, pour son mine
 trois pages au mois de la dite future épouse et que
 dixième, sur lieux le precept sera égale et réciproque
 a été réglé et les parents et amis a une somme
 de deux cent cinquante livre, approuvé par le
 futurant, sur la matrice et que son conjoint et son
 futur, Com munauté de son conjoint, et sans que
 en un tel ou le dit conjoint au mois de l'ordonnance
 son conjoint, allant a la dite future, épouse advenant
 la dite future, de son futur, Communauté de son
 actuelle son conjoint, et de l'ordonnance de son
 conjoint et qu'il n'y a que l'insinuation a été
 approuvé avec son dit futur, épouse et avec le

Les habits linges et hardes à son usage avec son lit
 telle que le trouvera à l'avis avec les diocains, et se rappo
 rt de leur règle. Et tout pendant et constamment leur
 future et mariage qui lui sera advenue à l'église par
 successions donations en autre ment sans quel soit
 obligé au Comte de la diocaine de son future
 Comte nantes En Comte bien quelle y fut obligé
 ou Comdant au quelle par elle sera. in l'op
 pour son recours sur les bien dudit future Epoux
 quel n'ad apresut charge de diocaine de la future
 Epoux les hardes linges à son usage et le lit
 conjointement Comte de la future Epoux que le
 Comte a été accordé entre les parents de amie
 Promettant de obligent de renouant de fait de
 passé audit Comte Epoux unie en la maison
 de l' Epoux Vachon le 12. Comte de Juin 1729 En
 présence de René Lousin et de sieur maître Lousin
 demeurant audit Comte qui ont avec la dite
 future Epouse Comte Vachon le Comte de son
 qu'il a été et ont l'edit future Epoux
 pour germain
 autre pas nome déclaré ne savoirs que de ce
 En que lecture faite. L'ont l'ordonnance
 Corot de Jougerre Comte uoc hon
 Jean Dupac
 Germain mar Comte
 L'uyville Comte

François Vachon s'est marié en deuxièmes noces à Dorothée Fugère le 13 juin 1729 à l'église de La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport. Le contrat de mariage fut rédigé le 12 juin par le notaire Noël Duprac. De ce mariage, une fille Geneviève, est née après la mort de son père le 21 juillet 1730.

François est décédé quatre mois et dix jours après son deuxième mariage, laissant Dorothée enceinte et avec cinq enfants de Marguerite Giroux en bas âge à sa charge.

Au décès de François, son frère Louis le quatrième enfant de Vincent Vachon a été nommé tuteur des enfants



Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon

Bienvenue à notre nouveau membre (depuis juin 2020)
M. André Blouin, Saint-Charles-Garnier (QC)

Statistiques

101 membres en règle : (80 membres et 21 conjoints)
8 membres cotisation échue (1^{er} avis envoyé)

On constate une diminution des membres. Nous vous invitons à offrir un abonnement en cadeau à des membres de votre famille.

Paiement des cotisations

Il vous sera possible de payer votre cotisation annuelle en utilisant le Virement Interac de votre Banque. Ce qui évitera des frais de poste et de chèque. La preuve de votre paiement sera le courriel que vous m'aurez fait parvenir.

Page Facebook

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **268** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.
Lien : www.facebook.com/VachonPomerleauOrg

Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 19 octobre 2013 au 1^{er} octobre 2020.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total*
Visites sur le site	324	1 364	5 889	1 823	1 042	1 605	1 159	876	14 092
Nouveaux visiteurs	206	1 091	5 421	1 470	820	1 378	919	696	12 001
Pages vues	1 894	5 790	10 070	6 013	4 366	5 773	4 198	3 304	41 408

* Le total est pour la période entière de 2013 à 2020.

Remarquez le nombre de nouveaux visiteurs qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

Mot de passe

Il n'y aura pas de changement du mot de passe pour « Accès privé aux membres ». Le mot de passe demeure : **pandemie**.

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.



Rapport du trésorier par Éric Pomerleau

SITUATION FINANCIÈRE DE						
l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 12 septembre 2020 par télé-conférence (Zoom)						
	2020 ^P	2020-08-31 ^P	2019	2018	2017	2016
Recettes						
Cotisations des membres	2 000,00	1 662,50	1 407,97	1 879,00	2 477,00	1 510,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	100,00	0,00	251,50	278,10	367,50	532,30
Rassemblements annuels & divers	0,00	0,00	1 300,00	1 387,00	1 420,00	915,00
Intérêts du placement chez Tangerine	61,38	11,28	63,64	58,88	51,27	65,78
Publicité et Dons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au 31 décembre	2 161,38	1 673,78	3 023,11	3 602,98	4 315,77	3 023,08
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	975,00	637,61	974,30	990,50	930,22	1 081,39
Secrétariat	250,00	200,00	113,77	254,18	69,42	137,86
Registrariat et trésorerie	200,00	175,86	220,09	0,00	366,66	265,76
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 425,00	1 013,47	1 308,16	1 244,68	1 366,30	1 485,01
Kiosques et Congrès	100,00	0,00	500,00	500,00	229,95	370,35
Rassemblements annuels & divers	0,00	0,00	1 361,10	1 098,76	1 438,03	812,36
Articles de promotion	100,00	0,00	0,00	0,00	314,20	1 105,92
Cotisations F.A.F.Q., assurances	314,00	314,00	285,00	316,00	258,00	272,00
Incorporation (charte)	35,00	0,00	35,00	34,00	34,00	34,00
Site Internet	100,00	100,00	208,41	91,00	91,00	93,13
Frais à la Caisse populaire	77,51	53,71	101,42	119,74	126,70	104,88
Total des déboursés au 31 décembre	2 151,51	1 481,18	3 799,09	3 404,18	3 858,18	4 277,65
Excédent des recettes sur les déboursés	9,87	192,60	-775,98	198,80	457,59	-1 254,57
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 712,17	1 735,97	1 298,15	2 401,17	1 322,12	717,50
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	5 488,75	5 438,65	5 427,98	5 364,67	5 805,91	6 254,64
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	1 906,91	1 906,91	1 906,91	1 999,32	1 961,72	1 951,79
Total de l'avoir au 31 décembre	9 112,83	9 086,53	8 638,04	9 770,16	9 094,75	8 928,93
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						

D'après le tableau déposé à l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2020, l'association devrait terminer l'année le 31 décembre 2020 avec un léger surplus de près de 10 \$. Par ailleurs, nous avons deux placements chez Tangerine : 1 000 \$ d'une durée initiale de 5 ans à 1,75 % qui vient à échéance en septembre 2022 et 2 000 \$ pour une durée initiale de 1 an et demi à 1,65 % qui vient à échéance en novembre 2021.

En résumé, la situation financière de l'Association demeure bonne surtout en raison du surplus d'environ 5000 \$ que l'Association conserve depuis le rassemblement de 2000 à Beauport.

Rassemblement 2020

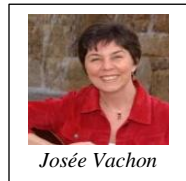
Notre rassemblement de 2020 n'a pas eu lieu à Saint-Georges de Beauce comme prévu, mais par vidéoconférence, le samedi 12 septembre 2020 à 9 h 30.

En raison des circonstances actuelles de la covid-19, lors de la réunion des membres du conseil d'administration tenue le 14 juin dernier, il avait été décidé de tenir le rassemblement par vidéoconférence. Afin de prendre cette décision, Maurice Vachon notre web mestrre avait envoyé aux 93 membres qui avaient une adresse courriel à leur disposition un sondage. Par la suite une invitation à s'inscrire pour participer au rassemblement a été acheminé aux membres. De plus, l'information a été incluse dans Le Copechagnière de juin 2020.

À 9 h 30 le 12 septembre, les membres participants étaient en ligne, incluant notre conférencier invité l'historien Pierre C. Poulin. Notre présidente nous souhaitait la bienvenue, et lançait les activités de l'assemblée générale annuelle. Le thème du rassemblement était l'hommage à monsieur Hervé Pomerleau, avec l'entretien de la présidente et notre invité, auteur du livre *Hervé Pomerleau : Bâtitseur du Québec moderne*. Ce type de conférence sous forme d'entretien était une nouveauté à nos rassemblements. L'ambiance musicale avec des vidéos de Josée Vachon, une artiste compositrice et chansonnière américaine, présentés par Sylvain Vachon a été très appréciée.



Pierre C. Poulin



Josée Vachon

Ce fut un rassemblement virtuel fort intéressant! Félicitation à toute l'équipe.

Léandre Vachon

Note. L'échange entre notre présidente et M. Poulin est disponible sur internet : voir le lien suivant : <https://youtu.be/VCM6jvM7RHs>.

Espace publicitaire

POMERLEAU
GAZ PROPANE
POUR ENTREtenir LA FLAMME

POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ
DION CHEVROLET BUICK GMC INC.
www.dionchevrolet.com

Richard Dion
Président





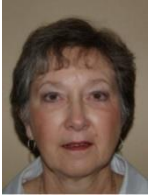





2200, rue Sherbrooke
MAGOG, Québec J1X 4Z6
Bur.: (819) 843-6571
Rqs.: (819) 847-0303
Fax: (819) 843-6528

**LOCATION
AVIS**

Magog: (819) 868-2847
richard.dion@dionchevrolet.com

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à ldmp@videotron.ca ou au 819 569-0397.

Conseil d'administration

	<p>Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente 1115, ave Marguerite-Bourgeois Québec (Québec) G1S 3Y1 418 687-0589 vachonlheureux@webnet.qc.ca</p>		<p>Francine Vachon Vice-présidente 385, rue Lockwell, app. 420 Québec (Québec) G1R 5J6 418 522-8817 valpaga06@gmail.com</p>
	<p>Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites Saint-Pierre-Île-d'Orléans, (Québec) G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com</p>		<p>Maurice Vachon Registraire-webmestre 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 0H2 418 222-2811 mauricevachon@derytele.com</p>
	<p>Marie-Marthe Pomerleau Administratrice 1230, rue des Éilletés Sherbrooke (Québec) J1E 1M7 819 565-0655 rcharest2@videotron.ca</p>		<p>Daniel Pomerleau Secrétaire 495, rue Bégin Sherbrooke (Québec) J1G 4J7 819 569-0397 mdp@videotron.ca</p>
	<p>Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca</p>		<p>Sylvain Vachon Administrateur 2726, rue Maricourt Sherbrooke (Québec) J1K 1R8 819 791-5465 Sylvain.vachon@outlook.com</p>
	<p>Carol Vachon Administrateur 2808, rue Laprade, app. 4 Québec (Québec) G1V 1C1 418 650-0169 vachoncarol@videotron.ca</p>	 <p style="text-align: right;"><i>Il n'en reste cinque en inventaire à 10 \$ chacune</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Contactez Maurice Vachon.</i></p>	

Sollicitation d'articles

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en juin 2020. Prière de soumettre vos articles par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 15 janvier 2021.



*Photo officielle du rassemblement 2020
de l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Rassemblement 2020 et assemblée générale annuelle

- *Première rangée du haut de gauche à droite : Réjean Charest, Marie-Marthe Pomerleau, Maurice Vachon, Léandre Vachon et Micheline Vachon.*
- *Deuxième rangée de gauche à droite : Sylvain Vachon, Richard Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux, et Francine Vachon.*
- *Troisième rangée de gauche à droite : Réjeanne Gagnon, Daniel Pomerleau, André Pomerleau et Francine Gagné.*
- *Quatrième rangée de gauche à droite : Pierre C. Poulin, Pierre Duval et Éric Pomerleau.*

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2020

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE